

79.—Budget du ministère des Postes, par périodes quinquennales entre 1890 et 1910, et pour les exercices terminés le 31 mars 1911-1929.

NOTE.—Pour les autres années depuis 1868, voir l'Annuaire du Canada de 1911, p. 288.

Exercice.	Recettes nettes. ¹	Dépenses.	Déficit.	Surplus.
	\$	\$	\$	\$
1890.....	2,357,389	3,074,470	717,081	-
1895.....	2,729,790	3,593,647	800,857	-
1900.....	3,183,984	3,645,646	461,662	-
1905.....	5,125,373	4,634,528	-	490,845
1910.....	7,958,547	7,215,337	-	743,210
1911.....	9,146,952	7,954,223	-	1,192,729
1912.....	10,482,255	9,172,035	-	1,310,220
1913.....	12,060,476	10,822,805	-	1,177,671
1914.....	12,956,216	12,822,052	-	134,158
1915.....	13,046,650	15,961,191	2,914,541	-
1916.....	18,858,410	16,009,139	-	2,849,271
1917.....	20,902,384	16,300,579	-	4,601,805
1918.....	21,345,394	18,046,555	-	3,298,836
1919.....	21,602,713	19,273,584	-	2,329,129
1920.....	24,449,917	20,774,385	-	3,675,532
1921.....	26,331,119	24,661,262	-	1,669,857
1922.....	26,554,538	28,121,425	1,566,887	-
1923.....	29,262,253	27,794,502	-	1,467,751
1924.....	29,100,492	28,305,937	-	794,555
1925.....	28,581,993	29,873,802	1,291,809	-
1926.....	31,024,464	30,499,686	-	524,778
1927.....	29,378,697	31,007,698	1,629,001	-
1928.....	30,529,155	32,379,196	1,850,041	-
1929.....	31,170,904	33,483,058	2,312,154	-

¹ "Recettes nettes" ne comprennent pas les salaires et allocations aux maîtres de poste et quelques autres items de moindre importance. Les recettes brutes de l'exercice terminé le 31 mars 1929 sont de \$37,899,097.

Services auxiliaires.—Les services postaux auxiliaires, c'est-à-dire l'émission des mandats et bons postaux, la caisse d'épargne postale, etc., ont pris une importance énorme depuis la Confédération. Par exemple, en 1868, les 515 bureaux préposés à cette fin avaient émis des mandats-poste d'une valeur de \$3,342,574; en 1929, ces bureaux étaient au nombre de 6,066 et les mandats par eux émis représentaient une somme 64 fois plus grande. On verra dans les tableaux suivants qu'au cours de l'année il fut émis 17,210,316 mandats postaux, représentant une valeur de \$203,129,237. Quant aux bons postaux, leur émission s'est élevée à \$16,670,122 et leur nombre à 7,912,970. Il convient d'expliquer que les bons postaux sont payables au porteur et servent en général à l'acquittement de petites sommes, tandis que les mandats-poste sont nominatifs et payables à un bureau de poste spécifié. Au chapitre des finances, on trouvera les tableaux statistiques relatant les opérations des caisses d'épargne postales et des caisses d'épargnes du gouvernement, depuis la Confédération de 1924 et 1929 (voir pages 881-884).